

**Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et le 18 Novembre à 19 h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE, MME NEGRE  
MRS CAM, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : /

Excusé / Absent : M. BAÏADA, BADO, MME BOURCIER.

Secrétaire : M. PIERASCO

Date de la convocation : 13/11/2020

Nombre de conseillers : 15      Nombre de présents : 12      Nombre de votants : 12

❖ **OBJET : CREATION D'UN BUDGET ANNEXE ANIMATIONS - COMMUNICATIONS**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'instruction M 14,

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances réunie le 16/11/2020

La Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy a défini l'intérêt communautaire de la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" comme suit :

"Aménagement de l'espace : balisage de circuits touristiques pour les randonneurs, vététistes et cavaliers ; signalétique paysagère, historique, d'interprétation, hors centre bourgs".

Toute autre mission concernant le développement touristique local peut donc intervenir au niveau communal.

Pour ces raisons, monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la commune est compétente pour créer un budget annexe « Animations et Communications » afin de gérer et identifier clairement les dépenses et recettes en lien avec la communication et les animations locales.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE :**
  - La création au 1<sup>er</sup> janvier 2021 du budget annexe relatif à l'animation et à la communication et sera dénommé « budget annexe Animations et communications ».
  - Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2021 de ce budget annexe
- **CHARGE :** Monsieur le Maire d'effectuer toutes formalités administratives nécessaires notamment de transmettre la présente délibération à Mme la Trésorière.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING